

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 16 novembre 2022

La Métropole du Grand Paris met en place son « réseau tourisme »

Sous l'égide de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Luc CARVOUNAS, Vice-président de la Métropole du Grand Paris, délégué au Tourisme, Maire d'Alfortville, a lancé le 9 novembre 2022, à la Tour Eiffel, le Réseau métropolitain du tourisme, qui rassemble 60 participants, maires et élus délégués au tourisme, dirigeants des offices de tourisme et partenaires métropolitains.

« Grâce en particulier à son implication directe dans la Coupe du Monde de Rugby 2023 et la préparation de Paris 2024, la Métropole du Grand Paris entend prendre toute sa part dans la construction d'un nouveau modèle touristique, afin de mettre au cœur des enjeux métropolitains ce secteur clé de l'économie, facteur essentiel de l'attractivité de la Métropole du Grand Paris et créateur de valeur ajoutée. Le développement du secteur du tourisme peut compter désormais sur un réseau métropolitain au service de nos 131 communes », déclare Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

« Il existe une volonté politique commune de structurer une feuille de route nourrie des coopérations qui émanent du réseau métropolitain du tourisme. Nous sommes conscients de l'intérêt de construire ensemble un récit métropolitain », ajoute Luc CARVOUNAS, Vice-président de la Métropole du Grand Paris, délégué au Tourisme, Maire d'Alfortville.

Défis et perspectives de la première destination touristique mondiale

Les élus des communes métropolitaines, les offices de tourisme et partenaires du réseau (APUR-Atelier Parisien d'Urbanisme, IPR-Institut Paris Region, Val-de-Marne Tourisme et Loisirs et Seine-Saint-Denis Tourisme) soutiennent l'élargissement de la destination touristique « Paris » au niveau de la Métropole du Grand Paris au titre de perspectives nouvelles, ambitieuses et attractives, profitables à tous : renouvellement des clientèles et de l'image touristique, et construction d'une destination touristique durable.

La Métropole du Grand Paris et les communes du réseau se fixent deux objectifs :

- Diffuser les flux, pratiques et offres touristiques sur l'ensemble de la Métropole du Grand Paris,
- Répondre aux attentes et pratiques nouvelles des métropolitains et des touristes depuis la crise sanitaire : loisirs et découverte près de chez soi, itinérance et activités de plein air, durabilité (mobilité, produits locaux, consommation énergétique).

Les 4 axes de la feuille de route métropolitaine du tourisme

- 1- Activation territoriale : animation du réseau, émergence de nouveaux projets, intégration au collectif du « contrat de destination »,
- 2- Tourisme et loisirs « fluvestres » : démarche globale de valorisation des fleuves et des canaux, soutien technique et financier pour l'aménagement et l'animation des berges (guinguettes), création de spots de baignade, mise en valeur touristique et culturelle de la Seine avec l'Entente Axe Seine,
- 3- Tourisme de proximité : favoriser la découverte du territoire, de ses patrimoines, artisanat et savoir-faire locaux, soutenir les visites guidées métropolitaines via la boutique #ExploreParis et le déploiement du Sentier Métropolitain du Grand Paris,
- 4- Hébergement touristique : définir une vision élargie globale, élaborer un observatoire métropolitain de l'hébergement touristique.